

Procès-verbal de dissolution anticipée de la société.

L'an 2024, le 30 avril, à ANGOULEME, Monsieur EL BASRI Chakib, président de la société 2 PACS CONFORT, société par actions simplifiée unipersonnel au capital de 1 000.00 euros, immatriculée au RCS de ANGOULEME sous le numéro 921 537 924, et dont le siège est situé à 8 Hameau du Bois Boutin 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC.

A pris la décision suivante relative à la dissolution anticipée de la société :

Première décision

L'associé a décidé la dissolution anticipée de la SASU 2 PACS CONFORT à compter du 30 Avril 2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément à l'article L.237-2 du code de commerce.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Conformément aux dispositions de l'article précisé du code de commerce, la dénomination de la société sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Le siège social de la liquidation est fixé à l'adresse suivante :

8 Hameau du Bois Boutin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Deuxième décision

Le liquidateur de la société est Mr EL BASRI Chakib, président, demeurant 8 Hameau du Bois Boutin, 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC lequel déclare accepter ce mandat et ne pas être empêché de l'exercer par des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.

Troisième décision

L'associée donne tous les pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôts qu'elles entraîneraient.

Le présent procès-verbal, signé par l'associée, sera consigné sur son registre des décisions.

Le Président
Mr EL BASRI Chakib

2 PACS CONFORT
8 HAMEAU DU BOIS BOUTIN
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
06(23 09 07 35
SIRET : 921 537 934 RM 16